

CP - Bilan de l'extension des consignes de tri

Depuis le 1er janvier 2023, les consignes de tri ont évolué : depuis cette date, tous les emballages en plastique doivent être déposés dans les conteneurs de tri jaune. Le bilan de cette première année suite à l'extension des consignes de tri est positif, et les habitants de Colmar Agglomération ont intégré ces nouveaux gestes.

BILAN DE L'EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI

Afin de sensibiliser sa population à l'évolution des consignes de tri, Colmar Agglomération avait distribué à tous ses habitants un kit de tri au printemps 2023. Ce kit était composé d'un cabas, d'un flyer explicatif et d'une réglette qui indique où déposer les déchets selon leur nature.

En 2023, on a constaté une **augmentation de 2,8% des tonnages, soit 141 tonnes supplémentaires**, dans les conteneurs de tri jaunes : **5243 tonnes (45,2 kg/an/hab) contre 5102 tonnes (44 kg/an/habitant) en 2022**. On constate également une **augmentation de 26% des emballages collectés** dans les conteneurs de tri : **2527 tonnes en 2023 contre 2000 tonnes en 2022**. Ce chiffre est capital, car c'est dans cette catégorie que figurent tous les nouveaux emballages à trier depuis le 1er janvier 2023.

En parallèle, la proportion des ordures ménagères est en nette baisse, avec 5% de tonnages en moins : **21 671 tonnes (187 kg/an/hab) en 2023 contre 22 807 tonnes (197 kg/an/hab) en 2022**.

Pour rappel, les déchets déposés dans les conteneurs jaunes sont recyclés et revalorisés par le groupe Schroll à Colmar.

RAPPEL DES CONSIGNES DE TRI

Pour une harmonisation nationale, les conteneurs de tri bleus sont devenus jaunes. On y dépose :

- Les bouteilles et flacons en plastique
- Les briques et emballages en carton
- Les emballages en métal
- Tous les papiers
- Les films, sacs et sachets en plastique
- Les barquettes et pots en plastique



Une question sur le tri des déchets ?

Pour toute question, il est possible de contacter le service de gestion des déchets de Colmar Agglomération au **03 89 24 66 99** ou par mail **contact.dechet@agglo-colmar.fr**

CONTACT PRESSE

Manon Lovasz - Attachée de presse
Ville de Colmar - Colmar Agglomération
06 79 80 49 18
manon.lovasz@colmar.fr